

MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Bilan	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 19
Renseignements complémentaires	20 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Musée de la nature et des sciences inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Musée de la nature et des sciences inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et de l'actif net au 31 mars 2026.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 20 juin 2025 pour les raisons décrites dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve».

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Chouinard Jacques & Associée CPA Inc. ¹

Sherbrooke
Le 2 septembre 2026

¹ Par Danny Jacques, CPA auditeur

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de création	Fonds d'adminis- tration	2026 Total	2025 Total
Produits					
Chiffre d'affaires (annexe A)	216 301 \$	12 891 \$	1 115 963 \$	1 345 155 \$	1 370 295 \$
Apports (annexe B)	-	-	884 958	884 958	912 352
	<u>216 301</u>	<u>12 891</u>	<u>2 000 921</u>	<u>2 230 113</u>	<u>2 282 647</u>
Frais d'administration					
Salaires et avantages sociaux	-	-	1 039 269	1 039 269	1 119 706
Abonnements et cotisations	-	-	6 147	6 147	5 921
Achats boutique	-	-	28 756	28 756	31 098
Assurances	-	-	69 192	69 192	65 218
Dépenses de projets - autres	-	-	156 547	156 547	191 043
Déplacements et représentation	-	-	8 547	8 547	14 297
Entretien et réparations	-	-	136 278	136 278	101 891
Formation, colloques et congrès	-	-	1 438	1 438	1 775
Fournitures de bureau	-	-	15 313	15 313	22 872
Frais bancaires	74	-	11 361	11 435	12 075
Frais de location de salle	-	-	708	708	1 459
Honoraires professionnels	-	-	34 553	34 553	124 012
Informatique	-	-	75 599	75 599	83 332
Location d'expositions	-	-	52 100	52 100	61 207
Publicité et promotion	-	-	70 929	70 929	81 639
Sous-traitance	-	-	14 748	14 748	11 072
Taxes et permis	-	-	112 721	112 721	99 594
Télécommunications	-	-	9 255	9 255	11 253
Énergie	-	-	160 159	160 159	165 859
Autres	3 594	-	4 703	8 297	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>260 704</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>260 704</u>	<u>240 826</u>
	<u>264 372</u>	<u>-</u>	<u>2 008 323</u>	<u>2 272 695</u>	<u>2 446 149</u>
Insuffisance des produits sur les charges					
	<u>(48 071) \$</u>	<u>12 891 \$</u>	<u>(7 402) \$</u>	<u>(42 582) \$</u>	<u>(163 502) \$</u>

MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES INC.
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

Page 7

	Fonds		Fonds		
	d'immobilisations	Fonds de création	d'administration	2026	2025
				Total	Total
Solde au début	803 140 \$	304 074 \$	12 427 \$	1 119 641 \$	1 283 143 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(48 071)</u>	<u>12 891</u>	<u>(7 402)</u>	<u>(42 582)</u>	<u>(163 502)</u>
Solde à la fin	<u><u>755 069 \$</u></u>	<u><u>316 965 \$</u></u>	<u><u>5 025 \$</u></u>	<u><u>1 077 059 \$</u></u>	<u><u>1 119 641 \$</u></u>

BILAN

31 MARS 2026

Page 8

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de création	Fonds d'adminis- tration	2026 Total	2025 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	5 016 \$	100 \$	447 440 \$	452 556 \$	1 287 066 \$
Dépôts à terme (3,15% en 2025)	-	-	-	-	400 000
Débiteurs (note 3)	-	-	201 597	201 597	131 053
Frais payés d'avance	-	-	74 961	74 961	76 253
Subventions à recevoir	-	-	1 751 044	1 751 044	21 510
Stocks	-	-	24 885	24 885	24 058
Sommes à recevoir du Fonds d'administration, intérêts indéterminés	<u>418 351</u>	<u>316 865</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	423 367	316 965	2 499 927	2 505 043	1 939 940
Immobilisations					
corporelles (note 4)	6 487 301	-	-	6 487 301	4 839 336
Pièces de collection (note 5)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>10</u>
	<u>6 910 668 \$</u>	<u>316 965 \$</u>	<u>2 499 937 \$</u>	<u>8 992 354 \$</u>	<u>6 779 286 \$</u>

BILAN

31 MARS 2026

Page 9

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de création	Fonds d'adminis- tration	2026 Total	2025 Total
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs (note 7)	- \$	- \$	602 770 \$	602 770 \$	149 031 \$
Revenus reportés	-	-	40 943	40 943	56 224
Sommes à payer aux autres					
Fonds, intérêts					
indéterminés	-	-	735 216	-	-
Apports reportés (note 8)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 115 983</u>	<u>1 115 983</u>	<u>206 485</u>
	-	-	2 494 912	1 759 696	411 740
Apports reportés afférents aux					
immobilisations (note 9)	<u>6 155 599</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 155 599</u>	<u>5 247 905</u>
	<u>6 155 599</u>	<u>-</u>	<u>2 494 912</u>	<u>7 915 295</u>	<u>5 659 645</u>
Soldes de fonds					
Grevés d'affectations d'origine					
interne					
Fonds de création	-	316 965	-	316 965	304 074
Investis en immobilisations					
corporelles	755 069	-	-	755 069	803 140
Non grevés d'affectations	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 025</u>	<u>5 025</u>	<u>12 427</u>
	<u>755 069</u>	<u>316 965</u>	<u>5 025</u>	<u>1 077 059</u>	<u>1 119 641</u>
	<u>6 910 668</u>	<u>\$ 316 965</u>	<u>\$ 2 499 937</u>	<u>\$ 8 992 354</u>	<u>\$ 6 779 286</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(42 582) \$	(163 502) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	260 704	240 826
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(211 706)</u>	<u>(215 187)</u>
	6 416	(137 863)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	<u>(451 657)</u>	<u>91 447</u>
	<u>(445 241)</u>	<u>(46 416)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 908 669)	(522 166)
Dépôt à terme	-	(400 000)
Encaissement des dépôts à terme	<u>400 000</u>	<u>900 000</u>
	<u>(1 508 669)</u>	<u>(22 166)</u>
Activité de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisation corporelles	<u>1 119 400</u>	<u>314 598</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(834 510)	246 016
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 287 066</u>	<u>1 041 050</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>452 556</u></u> \$	<u><u>1 287 066</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'inspirer, d'émerveiller et de rendre accessible à chacun la découverte de la nature, des sciences et de la richesse de ses collections issues du patrimoine naturel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est donc exemptée des impôts sur les bénéfices et peut remettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Fonds d'administration

Le fonds d'administration reflète les opérations de fonctionnement régulières de l'organisme ainsi que celles des projets subventionnés, compte tenu que l'organisme, par son parrainage, doit en assumer les déficits ou en rembourser les surplus

Fonds de création

Le fonds de création présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au développement d'activités novatrices en lien avec la mission de l'organisme.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les immobilisations acquises par l'organisme, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les sources de fonds destinées exclusivement à la réalisation de travaux sur la propriété, l'achat d'équipements et le renouvellement des expositions permanentes.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la vente de la boutique et d'alimentation sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients. Les produits tirés des droits d'entrée, des services d'animation ainsi que les honoraires de gestion, sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir. Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont consentis et ils sont comptabilisés aux résultats de façon linéaire sur la durée des baux.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers ou sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$.

Ventilation des charges

L'organisme ventile plusieurs de ses charges par activité. Les salaires et charges sociales des employés affectés à ces activités sont répartis au prorata des heures travaillées pour chaque activité et chaque fonds.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	40 ans
Pavage	15 ans
Équipements de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Exposition permanente	10 ans
Intéreactifs muséaux	

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Pièces de collections

Les pièces de collections acquises sont comptabilisées à une valeur symbolique, car le coût ne peut être déterminé au prix d'un effort raisonnable.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire et des fournisseurs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Débiteurs

	2026	2025
Comptes clients	107 801 \$	111 549 \$
Taxes de vente à recevoir	<u>93 796</u>	<u>19 504</u>
	<u>201 597 \$</u>	<u>131 053 \$</u>

4. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	474 937 \$	- \$	474 937 \$	474 937 \$
Bâtiment	8 740 619	4 936 543	3 804 076	3 525 113
Équipements de bureau	757 311	742 011	15 300	29 651
Expositions itinérantes	41 309	-	41 309	-
Exposition permanente	871 431	871 431	-	4 571
Exposition permanente en production	2 061 700	-	2 061 700	729 408
Intéactifs muséaux	47 399	3 152	44 247	-
Matériel informatique	234 973	210 097	24 876	52 196
Pavage	<u>39 100</u>	<u>18 244</u>	<u>20 856</u>	<u>23 460</u>
	<u>13 268 779 \$</u>	<u>6 781 478 \$</u>	<u>6 487 301 \$</u>	<u>4 839 336 \$</u>

L'exposition permanente d'une valeur comptable de 2 061 700 \$, un interactif muséal d'une valeur comptable de 24 905 \$ et une exposition itinérante d'une valeur de 41 309 \$ ne sont pas amortis parce qu'ils sont en cours de construction.

5. Pièces de collections

Les collections de vertébrés, d'invertébrés, de roches, minéraux et fossiles, de photos, de plantes, d'archéologie et d'instruments et produits industriels de l'organisme comprennent des documents et des artefacts uniques qui illustrent des aspects variés de la nature et des sciences. Chacun de ces apports peut servir les fins d'un chercheur, d'un média, d'une organisation ou d'un individu. Au 31 mars 2026, les pièces de collections comptabilisées pour une valeur symbolique se détaillent comme suit:

	2026	2025
Nombre de pièces:		
Vertébrés	5 262	5 262
Invertébrés	30 774	30 774
Roches, minéraux, fossiles	5 482	5 482
Photos	1 229 369	1 228 196
Plantes	8 007	8 007
Archéologie	13 966	13 964
Instruments et produits industriels	610	610

6. Emprunt bancaire

L'organisme bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire autorisée, d'un montant maximum de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,00 % (4,45 % au 31 mars 2025) et renégociable en septembre 2026. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière de 650 000 \$ sur les débiteurs, les subventions à recevoir et les stocks d'une valeur nette comptable de 2 127 526 \$.

7. Crédateurs

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	492 643 \$	39 545 \$
Sommes à remettre à l'État	9 782	5 834
Salaires et charges sociales à payer	<u>100 345</u>	<u>103 652</u>
	<u>602 770 \$</u>	<u>149 031 \$</u>

8. Apports reportés

	2026	2025
Fonds d'administration		
Gouvernement du Canada	- \$	35 447 \$
Gouvernement du Québec	1 071 164	3 998
Ville de Sherbrooke	36 419	104 140
Tourisme Canton de l'est	8 400	-
Gouvernement du Canada - Production et tournées	-	27 460
Gouvernement du Québec -Production et tournées	-	35 440
	<u>1 115 983 \$</u>	<u>206 485 \$</u>
	2026	2025
Solde au début	206 485 \$	144 656 \$
Montants à recevoir à la fin	1 751 044	21 511
Montants reçus durant l'exercice	<u>955 323</u>	<u>1 348 887</u>
	2 912 852	1 515 054
Montants à recevoir au début	(21 511)	(81 618)
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(884 958)	(912 353)
Montants affectés à l'acquisition d'immobilisations	<u>(890 400)</u>	<u>(314 598)</u>
Solde à la fin	<u>1 115 983 \$</u>	<u>206 485 \$</u>

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les montants reportés sont relatifs à des subventions pour encourager l'achat d'immobilisations, dont des améliorations de la bâtisse ou le développement d'expositions. Ils sont amortis sur la même base que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Les subventions ne sont assujetties à aucune condition particulière après leur obtention.

	2026	2025
Solde au début	5 247 905 \$	5 148 494 \$
Plus: Apports affectés aux expositions permanentes	890 400	314 598
Plus: Dons affectés aux expositions permanentes	<u>229 000</u>	<u>-</u>
	6 367 305	5 463 092
Moins: montant amortis dans les résultats	<u>(211 706)</u>	<u>(215 187)</u>
Solde à la fin	<u>6 155 599 \$</u>	<u>5 247 905 \$</u>

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs	(70 544) \$	67 954 \$
Subventions à recevoir	(1 729 534)	60 107
Stocks	(827)	(4 718)
Frais payés d'avance	1 292	10 974
Créditeurs	453 739	(129 692)
Revenus reportés	(15 281)	24 993
Apports reportés	<u>909 498</u>	<u>61 829</u>
	<u>(451 657) \$</u>	<u>91 447 \$</u>

11. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Au 31 mars 2026, deux clients pour 196 611 \$ (76 969 \$ en 2025) représentent 75% des comptes clients (69% en 2025).

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de création	Fonds d'adminis- tration	2026 Total	2025 Total
Annexe A - Chiffre d'affaires					
Activités-bénéfice et commandites	- \$	- \$	50 346 \$	50 346 \$	20 500 \$
Autres revenus de fonctionnement	-	-	121 628	121 628	185 372
Dons	-	-	5 172	5 172	3 682
Droits d'entrée et services d'animation	-	-	287 725	287 725	269 035
Honoraires de gestion	-	-	130 264	130 264	182 411
Location d'espaces	-	-	230 744	230 744	208 851
Location et gestion d'expositions	-	-	225 856	225 856	154 612
Produits d'intérêts	4 595	12 891	21 452	38 938	78 667
Revenus boutique	-	-	42 776	42 776	51 978
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>211 706</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>211 706</u>	<u>215 187</u>
	<u><u>216 301</u></u> \$	<u><u>12 891</u></u> \$	<u><u>1 115 963</u></u> \$	<u><u>1 345 155</u></u> \$	<u><u>1 370 295</u></u> \$

	2026 Total	2025 Total
Annexe B - Apports		
Gouvernement du Canada		
Emplois d'été Canada	10 426 \$	9 855 \$
MNC - Projet numérique	56 987	11 804
Programme jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine	27 442	11 600
Programme d'aide au musée	-	12 577
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	2 788	2 212
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada - Promoscience	-	4 437
Gouvernement du Québec		
Offensive de transformation numérique	-	12 000
Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales	455 000	439 660
Programme d'aide aux projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif	-	13 756
Programme de soutien aux initiatives de commémoration	6 776	31 062
Programme NovaScience	18 998	36 354
Programmes et autres interventions particulières en culture et communication	11 290	75 340
Ministère des Affaires municipales - Fonds région et ruralité	-	2 524
Ville de Sherbrooke		
Programme de soutien de la Ville de Sherbrooke	270 615	224 539
Programme Sherbrooke - collectivité accueillante	1 194	8 806
Programme ententes de développement culturel	20 618	-
Organismes de la région		
Université de Sherbrooke	-	100
Entreprendre Sherbrooke	-	5 000
Programme fonds de promotion touristique	<u>2 824</u>	<u>10 726</u>
	<u>884 958 \$</u>	<u>912 352 \$</u>